

LCL EMISSIONS

Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2024

Sommaire

1. Rapport d'Activité au 30 juin 2024	3
2. Rapport du Commissaire aux Comptes et Etats Financiers au 30 juin 2024	27
3. Déclaration du Directeur Général	46

01

Rapport d'Activité au 30 juin 2024

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE LCL EMISSIONS sur les comptes sociaux au 30 juin 2024

ACTIVITES ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2024

LCL EMISSIONS a pour principale activité l'émission de titres obligataires pour le réseau LCL et la conclusion de tous contrats s'y afférant.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2024, LCL EMISSIONS a poursuivi son activité d'émission de titres¹ obligataires, en émettant 5 EMTN pour un montant cumulé de 985 M€ (hors EMTN en cours de commercialisation) qui sont des émissions publiques liées à un indice.

Au 30 juin 2024, le montant nominal total en circulation s'élève à 8,058 Milliards d'euros (nominal hors émissions en cours de commercialisation) contre 8,324 Milliards d'euros en circulation au 31 décembre 2023. L'échéance des titres en circulation est comprise entre 2024 et 2033.

Cette baisse s'explique par :

- des remboursements anticipés et des arrivées à échéance pour – 1,167 Milliard d'euros (9 Emissions),
- 5 nouvelles émissions lancées pour + 0,985 Milliard d'euros,
- des rachats périodiques effectués par les clients sur la période pour la différence.

Au 30 juin 2024, LCL EMISSIONS commercialise 2 nouveaux EMTN pour une valeur nominale de 800 M€.

Ces EMTN sont émis sous forme de titres de créance dont la formule est garantie par LCL (« le Garant »), dans le cadre de son programme d'émission (« le Programme »).

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs en 2024 ayant des effets sur l'activité de LCL EMISSIONS.

¹ titres bénéficiant de la garantie du LCL.

COMPTE DE RESULTAT

Les principales évolutions du compte de résultat sont présentées dans le tableau et commentaires ci-dessous :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2024	Var%	Commentaires 30/06/2024
Produits financiers	276 746	395 443	42,9%	- Hausse des taux de rémunérations (2023/2024) générant des gains supplémentaires sur les actifs de couverture (DAT et jambe receveuse des Instruments financiers à terme), - Augmentations des remboursements anticipés et arrivées à échéance d'EMTN sur la période - Baisse des revenus de trésorerie (mise en place du franco de paiement fin du 1 ^{er} semestre 2023 sur les montages en cours de commercialisation).
Charges financières	238 488	364 647	52,9%	- Hausse des taux d'intérêt de rémunération générant des charges sur instruments financiers à terme et sur les emprunts obligataires, - Hausse liée aux remboursements d'EMTN par anticipation et arrivées à échéance sur la période.
Charges d'exploitation	26 653	28 434	6,7%	Augmentation des commissions de garantie, de distribution et de gestion liées aux encours des EMTN en hausse.

Les produits financiers s'élèvent à +395 443 milliers d'euros (contre +276 746 milliers d'euros au 30 juin 2023) et les charges financières à +364 647 milliers d'euros (contre +238 488 milliers d'euros au 30 juin 2023). Ainsi, le **résultat financier net** ressort bénéficiaire à +30 796 milliers d'euros au 30 juin 2024 contre +38 258 milliers d'euros au 30 juin 2023 soit une diminution de -7 462 milliers d'euros.

La hausse des taux d'intérêts depuis le début du second semestre 2023 sur les actifs et passifs de couverture des montages EMTN ainsi que la collecte soutenue sur la période 2023/2024 font varier les postes du résultat financier de LCL Emissions (la hausse des charges sur les passifs de couverture absorbant la hausse des produits nets sur les actifs de couverture).

A noter également une baisse des revenus des placements de trésorerie pour fonds propres. En effet, suite à la mise en place du Franco de paiement lors du 2^{ème} trimestre 2023, il y a eu une baisse du cash placé et des intérêts associés sur les émissions en cours de commercialisation.

Le résultat Financier net se compose :

- Des produits sur les actifs de couverture des montages EMTN pour +235 566 milliers d'euros au 30 juin 2024 versus +173 207 milliers d'euros au 30 juin 2023 dont :

- Les Dépôts à Terme, un produit net de +187 907 milliers d'euros contre un produit de +117 621 milliers d'euros au 30 juin 2023,
 - Les Instruments financiers à terme pour un résultat net de +47 659 milliers d'euros, versus +55 586 milliers d'euros au 30 juin 2023.
- Des charges sur les passifs de couverture des montages EMTN pour -206 010 milliers d'euros au 30 juin 2024 contre -145 505 milliers d'euros au 30 juin 2023, principalement dû à l'augmentation des taux intérêts dus sur les montages ainsi que l'arrivée à échéance plus importante sur la période,
- Des revenus des placements de trésorerie pour fonds propres pour + 1 242 milliers d'euros (versus un produit de +10 557 milliers d'euros au 30 juin 2023). Cette baisse est liée à l'arrêt du placement du cash des émissions en cours de commercialisation suite à la mise en place, au début du 2^{ème} trimestre 2023, du Franco de paiement entre Amundi Finance et LCL Emissions.

Le **résultat d'exploitation**, exclusivement représenté par des charges, ressort à -28 434 milliers d'euros contre -26 653 milliers d'euros au premier semestre 2023.

Cette hausse des charges d'exploitation est principalement liée à l'augmentation de la base de calcul des commissions suite à l'augmentation des encours sur la période.

Elles comprennent principalement :

- Des commissions de garanties pour 3 986 milliers d'euros (versées respectivement à Amundi Finance pour 2 790 milliers d'euros et à LCL pour 1 197 milliers d'euros) contre 3 539 milliers d'euros au 30 juin 2023 (2 477 milliers d'euros versées à Amundi Finance et 1 062 milliers d'euros à LCL),
- Des commissions de distribution pour 18 358 milliers d'euros contre 17 077 milliers d'euros au 30 juin 2023,
- Des commissions de gestion pour 5 995 milliers d'euros contre 5 926 milliers d'euros au 30 juin 2023,
- Des frais d'émission d'emprunt obligataire pour 76 milliers d'euros contre 92 milliers d'euros au 30 juin 2023.

Le **résultat courant avant impôts** au 30 juin 2024 ressort bénéficiaire de 2 362 milliers d'euros contre un bénéfice de 11 606 milliers d'euros au 30 juin 2023.

La charge **d'impôts sur les bénéfices** s'élève à 590 milliers d'euros contre une charge de 2 972 milliers d'euros au 30 juin 2023.

Ainsi, le **résultat net** est un bénéfice de 1 771 milliers euros au 30 juin 2024 contre un bénéfice de 8 634 milliers d'euros au 30 juin 2023.

BILAN

Au 30 juin 2024, le total de bilan s'établit à 9 116 274 milliers d'euros (contre 8 776 399 milliers d'euros au 31 décembre 2023). Les principales évolutions sont présentées dans les tableaux et commentaires ci-dessous :

A l'actif :

Evolution en milliers d'Euros des principaux postes de l'actif entre le 31/12/2023 et le 30/06/2024 :

En milliers d'euros	31/12/2023	30/06/2024	Var%	Commentaires 30/06/2024
Dépôts à terme LCL	8 436 968	8 101 488	-4.0%	Baisse des encours d'EMTN commercialisés adossés à des Dépôts à terme LCL
Autres créances	183 094	801 997	338.0%	Hausse des créances expliquée par le franco de paiement des émissions en cours de commercialisation
Autres créances (Swap)	124 471	200 836	61.4%	Hausse des Intérêts courus sur les montages EMTN de taux dont le paiement du coupon interviendra à échéance
Prêt de trésorerie	28 228	10 903	-61,4%	Baisse des placements liés aux résultats affectés et en cours de réalisation

- Des actifs de couverture des titres obligataires émis par LCL EMISSIONS pour 8 302 324 milliers d'euros (contre 8 561 439 milliers d'euros au 31 décembre 2023), dont :
 - Des Dépôts à Terme intérêts inclus pour 8 101 488 milliers d'euros contre 8 436 968 milliers d'euros au 31 décembre 2023, les nouveaux EMTN commercialisés étant couverts en DAT,
 - Des produits à recevoir d'intérêts courus sur les swaps pour 200 836 milliers d'euros (en lien avec les émissions de taux dont le coupons sera versé à échéance) contre 124 471 milliers d'euros au 31 décembre 2023.
- Des autres créances pour 800 000 milliers d'euros au 30 juin 2024 contre 182 500 milliers d'euros au 31 décembre 2023. Cette hausse porte sur les émissions en cours

de commercialisation, 2 EMTN pour 800 000 milliers d'euros au 30 juin 2024 contre 1 EMTN pour 182 500 milliers d'euros à fin 2023.

Par ailleurs, 1 997 milliers d'euros d'acomptes versés au titre de l'impôt sur les sociétés (versus 594 milliers d'euros à fin 2023).

- Des placements effectués auprès de la centrale de trésorerie d'AMUNDI pour 10 903 milliers d'euros (dont des intérêts courus pour 3 milliers d'euros), en lien avec les résultats de la société.
- Des sommes disponibles en banque pour 1 050 milliers d'euros au 30 juin 2024 contre 3 563 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Au passif :

Evolution en milliers d'euros des principaux postes du passif entre le 31/12/2023 et le 30/06/2024 :

En milliers d'euros	31/12/2023	30/06/2024	Var%	Commentaires 30/06/2024
Emprunts obligataires	8 698 069	9 059 013	4.1%	Collecte en hausse au cours du 1er semestre 2024
Autres dettes (Swap)	38 155	35 719	-6.4%	Baisse des encours d'EMTN de taux

- Des emprunts obligataires pour 9 059 013 milliers d'euros (dont intérêts courus pour 200 887 milliers d'euros) au 30 juin 2024 contre 8 698 069 milliers d'euros au 31 décembre 2023 (dont intérêts courus pour 124 493 milliers d'euros),

Cette variation s'explique principalement par :

- - 1 167 393 milliers d'euros sur les arrivées à échéances anticipées des montages à indice avec un sous-jacents Eurostoxx (barrière de remboursement atteinte suite à l'augmentation de l'indice sur la période de référence),
 - + 985 139 milliers d'euros de nouvelles émissions,
 - + 800 000 milliers d'euros sur les émissions en cours de commercialisation,
 - des rachats périodiques effectués par les clients sur la période.
- Des charges à payer sur les swaps de couverture des EMTN pour 35 719 milliers d'euros (38 155 milliers d'euros au 31 décembre 2023),
 - Des capitaux propres qui s'établissent à 6 796 milliers euros au 30 juin 2024 contre 16 592 milliers d'euros au 31 décembre 2023 (cf tableau de variation des capitaux propres présenté ci-après),
 - Des factures fournisseurs non parvenues pour 14 156 milliers d'euros (14 287 milliers d'euros au 31 décembre 2023),

Rapport d'activité sur les comptes sociaux de LCL EMISSIONS au 30 juin 2024

- D'une provision pour impôt sur les sociétés pour 590 milliers d'euros (3 994 milliers d'euros au 31 décembre 2023).

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

En milliers d'euros	31/12/2023	Affectation du résultat 2023	Mouvements de la période	30/06/2024
Capital social	2 225			2 225
Réserve légale	223			223
Autres réserves				
Report à nouveau	2 576	1		2 577
Résultat de l'exercice	11 569	-11 569	1 771	1 771
Distribution de dividendes		11 567		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 592		1 771	6 796

Le capital social est divisé en 139 063 actions de 16 euros de valeur nominale.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2024, il a été décidé au titre de l'exercice 2023, de distribuer un dividende de 83,18 euros par action soit un total de 11 567 260,34 euros et d'affecter le solde du résultat distribuable de l'exercice 2023 en report à nouveau, le portant ainsi à 2 576 872,73 euros.

HORS BILAN

Au 30 juin 2024, des instruments financiers à terme (IFT) sont comptabilisés pour un total de 8 058 125 milliers d'euros et sont composés de swaps de performance pour 4 264 242 milliers d'euros et de swaps de taux pour 3 793 883 milliers d'euros.

Le poste « Engagements de garantie reçue » correspond aux garanties accordées par Amundi Finance pour couvrir un risque de pertes sur les instruments de couverture des EMTN. Il s'élève à 8 858 125 milliers d'euros au 30 juin 2024 contre 8 573 579 milliers d'euros au 31 décembre 2023, soit une variation sur la période de + 284 547 milliers d'euros.

Cette variation s'explique par le lancement de nouvelles émissions en 2024, compensées partiellement par des rachats réguliers d'EMTN et des arrivées à échéance.

RISQUES

LCL Emissions est une société dont l'objet est d'emprunter et de lever des fonds, notamment via l'émission de valeurs mobilières de toute nature, et de conclure tout contrat y afférent. A cet effet LCL Emissions a mis en place un programme d'émission d'EMTN approuvé par l'AMF. LCL Emissions est exposée à certains facteurs de risque qui peuvent avoir une incidence défavorable sur sa capacité à respecter ses engagements en vertu des titres émis dans le cadre du Programme.

➤ **Risque de crédit et de contrepartie**

LCL Emissions est exposé aux risques de crédit et de contrepartie susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats en cas de défaut du Garant.

LCL Emissions utilise le produit net de l'émission des EMTN pour les besoins du financement de son activité en général et pour la couverture de ses obligations en vertu des EMTN émis. Ainsi, elle utilise tout ou partie du produit de l'émission des EMTN pour acquérir des actifs qui pourront être, de manière non limitative, une ou plusieurs valeurs mobilières, un ou plusieurs contrats de dépôt, un ou plusieurs contrats d'échange (les "Contrats de Couverture"). Au 30 juin 2024, le montant nominal total des titres en circulation s'élève à 8,058 milliards d'euros (nominal hors émissions en cours de commercialisation). La capacité de LCL Emissions à satisfaire ses obligations relatives aux EMTN émis dépendra alors de la réception des paiements qui lui sont dus au titre de ces Contrats de Couverture. Le risque comprend également le risque de règlement inhérent à toute transaction impliquant un paiement de cash ou une livraison d'actifs en dehors d'un système de règlement sécurisé.

Quoique LCL Emissions soit exposée au risque de défaut de réception des paiements qui lui sont dus au titre de ces Contrats de Couverture, il convient cependant de noter qu'elle est seulement exposée au risque de défaut du Garant, puisqu'en cas d'occurrence d'un événement de crédit ou d'une défaillance d'une contrepartie d'un Contrat de Couverture, le Garant ferait face à tout risque de cette nature pour le compte de LCL Emissions. La survenance d'un tel événement pourrait générer une perte en résultat pour LCL Emissions.

Au 30 juin 2024, l'exposition au risque de crédit et de contrepartie s'élevait à 8,012 milliards d'euros pour un nominal de titres en circulation de 8,058 milliards d'euros.

➤ **Risques opérationnels**

Les risques opérationnels résultent principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes, ou des personnes en charge du traitement des opérations, ainsi que des risques associés à des événements externes. Ils pourraient avoir un impact négatif sur les résultats de LCL Emissions.

Du fait de son activité principale, LCL Emissions est exposée aux risques de dysfonctionnements opérationnels de ses systèmes de communication et d'information. Le risque d'erreur involontaire par une personne lors de la réalisation d'une tâche ne peut également pas être totalement exclu. LCL Emissions est exposée à la cybercriminalité ciblant ses clients, ses fournisseurs ou partenaires mais également ses propres infrastructures et données informatiques. L'interconnexion entre les différentes entreprises de marché et la concentration de celles-ci augmentent le risque d'un impact sur LCL Emissions en cas d'attaques visant l'un des maillons de cette chaîne tenant notamment compte de la complexité des systèmes devant être coordonnés dans des délais contraints. Les conséquences d'un dysfonctionnement opérationnel ou d'une erreur humaine, même brèves et temporaires, pourraient entraîner des perturbations importantes dans l'activité de LCL Emissions. Depuis sa création, LCL Emissions n'a pas eu à déplorer d'incident opérationnel susceptible d'avoir un impact négatif sur ses résultats.

➤ **Risques de non-conformité et juridiques**

Les risques de non-conformité relatifs au non-respect des dispositions réglementaires et légales en France, et les risques de réputation qui pourraient survenir du fait du non-respect de ses obligations réglementaires ou légales, ou des normes déontologiques pourraient avoir un impact défavorable sur les résultats et les perspectives d'activité de LCL Emissions.

Compte tenu de son activité qui consiste à emprunter et lever des fonds, LCL Emissions est exposée au risque de litiges avec les porteurs, à des procédures civiles ou pénales, ou à des mesures réglementaires. Les plaignants dans ce type d'actions peuvent demander le recouvrement de montants importants ou indéterminés ou d'autres mesures correctives qui peuvent affecter la capacité de LCL Emissions à exercer son activité. La survenance d'un tel risque pourrait générer une perte de valeur ou une atteinte à la réputation de LCL Emissions. LCL Emissions n'a pas été exposée à un litige avec un porteur susceptible d'avoir un impact défavorable sur ses résultats et ses perspectives d'activité depuis sa création.

Au 30 juin 2024, les montants des actifs pondérés par les risques relatifs aux risques opérationnels et risques connexes s'élevaient à 9,4 millions d'euros (2,6 millions d'euros au 30 juin 2023).

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le contrôle interne et la gestion des risques de LCL Emissions s'inscrivent dans le cadre du dispositif du groupe Amundi.

Le champ du contrôle interne ne se limite pas aux procédures permettant de fiabiliser les informations comptables et financières.

Le dispositif de contrôle interne est défini comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Ce dispositif comporte toutefois des limites inhérentes aux défaillances techniques ou humaines.

Il se caractérise par les objectifs qui lui sont assignés :

- Application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale,
- Performance financière par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources du groupe ainsi que la protection contre les risques de pertes,
- Connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques, en particulier la conformité de l'ensemble des activités de gestion aux réglementations, contrats et autres engagements applicables,
- Conformité aux lois et règlements et aux normes internes,
- Prévention et détection des fraudes et erreurs,
- Exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le dispositif de contrôle interne d'Amundi répond notamment aux dispositions prévues par le Code monétaire et financier (article L. 511-41), l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), le Règlement Général de l'AMF et les textes relatifs à la gouvernance d'entreprise, émis notamment par l'Autorité Bancaire Européenne et le Comité de Bâle.

Il est en outre structuré de façon cohérente avec les principes édictés par Crédit Agricole S.A. et le groupe Crédit Agricole, avec pour finalité d'assurer une approche consolidée des risques dans le cadre du contrôle exercé par le Groupe actionnaire majoritaire.

Ces référentiels externes sont complétés de chartes, normes et procédures internes propres à Amundi dans les domaines de contrôle des risques, y compris informatiques et comptables, de contrôle de conformité et d'audit interne.

Ce dispositif de contrôle interne s'applique de manière homogène à l'ensemble des entités du Groupe Amundi (hors joint-ventures dans lesquelles Amundi est actionnaire minoritaire) et couvre l'encadrement et la maîtrise des activités ainsi que la mesure et la surveillance des risques. Le dispositif mis en œuvre par Amundi est décliné et adapté par les différentes fonctions et filiales en fonction de leurs spécificités notamment au regard de leurs obligations réglementaires.

Les moyens, outils et reportings mis en œuvre dans cet environnement normatif permettent une information régulière du Conseil d'administration et de la Direction Générale sur le fonctionnement des dispositifs de contrôle interne et sur leur adéquation au regard du profil de risque du Groupe.

1. Principes d'organisation du dispositif de contrôle interne

a. Principes fondamentaux

Le dispositif de contrôle interne d'Amundi repose sur les principes fondamentaux suivants :

- Une information systématique du Conseil d'administration portant sur l'encadrement des risques, le suivi des limites accordées, les activités et les résultats des contrôles mis en œuvre par les différentes composantes du dispositif de contrôle interne ainsi que les incidents significatifs ;
- Une implication directe de la Direction Générale dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne ;
- Une couverture exhaustive des activités et des risques ;
- Une définition claire des responsabilités, une séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle au travers de délégations formalisées et mises à jour.

Il s'appuie schématiquement sur deux principaux piliers :

- Des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques : risques financiers, risques opérationnels (traitements opérationnels, information comptable et financière, systèmes d'information), risques juridiques et risques de non-conformité ;
- Un dispositif de contrôle comprenant des contrôles permanents réalisés directement par les entités opérationnelles ou par des collaborateurs dédiés et un contrôle périodique mis en œuvre par l'Inspection.

b. Pilotage du dispositif

Le groupe Amundi est en charge du dispositif de contrôle interne de LCL Emissions.

Le dispositif de contrôle interne d'Amundi repose sur le contrôle permanent de premier niveau, le contrôle permanent de second niveau assuré par les fonctions Risques et Conformité et pour partie par la fonction Sécurité s'agissant du système d'information et le contrôle périodique exercé par l'Inspection. Il couvre l'ensemble du Groupe en France et à l'international à l'exception des joint-ventures dans lesquelles Amundi est actionnaire minoritaire.

Le Comité de Contrôle Interne, co-présidé par les Directeurs d'Amundi en charge des Divisions GSG (Gouvernance et Secrétariat général) et SFC (Stratégie, Finance et Contrôle), s'assure de la cohérence, de l'efficacité et de l'exhaustivité du dispositif de contrôle interne et coordonne les activités de Contrôle Périodique, de Contrôle Permanent, des Risques, de la Conformité et de la Sécurité. Il est composé notamment du Directeur des Risques, du Directeur de la Conformité, du Directeur de la Sécurité, du Directeur Juridique et du Directeur de l'Inspection d'Amundi. Il se réunit onze fois par an.

Le Comité est chargé de :

- Faire un point sur le dispositif de contrôle interne et le système de contrôle mis en œuvre ;
- Procéder à l'examen des principaux risques de toute nature auxquels est exposée Amundi et des évolutions intervenues dans les systèmes de mesure des risques et des performances, et s'assurer de l'adéquation du dispositif de contrôle interne pour correctement piloter ces risques ;
- Prendre toute décision nécessaire pour remédier aux faiblesses du contrôle interne ;
- Suivre la mise en œuvre des engagements pris à la suite des missions d'audit internes et externes ;

- Décider des mesures correctives des carences relevées par les missions d'audit ainsi que par les *reportings* d'activité et de contrôle dont disposent les responsables des fonctions de contrôle ou le management au sein de l'entité.

c. Rôle de l'organe délibérant

L'organe délibérant est informé de l'organisation, de l'activité et des résultats du contrôle interne. Il est impliqué dans la compréhension des principaux risques encourus par l'entreprise. Il détermine et arrête les stratégies et limites de risques de la société.

Il approuve l'organisation générale de l'entreprise ainsi que celle de son dispositif de contrôle interne, notamment aux procédures de gestion des risques.

d. Rôle de l'organe exécutif

L'organe exécutif est directement impliqué dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Il s'assure que les stratégies et limites de risques sont compatibles avec la situation financière (niveaux des fonds propres, résultats) et les stratégies arrêtées par l'organe délibérant.

L'organe exécutif définit l'organisation générale de l'entreprise et s'assure de sa mise en œuvre efficiente par des personnes compétentes. En particulier, il fixe clairement les rôles et responsabilités en matière de contrôle interne et s'assure que les moyens attribués sont adéquats.

Il veille à ce que des systèmes d'identification et de mesure des risques, adaptés aux activités et à l'organisation de l'entreprise, soient adoptés. Il veille également à ce que les principales informations issues de ces systèmes lui soient régulièrement reportées.

Il s'assure que le dispositif de contrôle interne fait l'objet d'un suivi permanent, destiné à vérifier son adéquation et son efficacité. Il est informé des principaux dysfonctionnements que le dispositif de contrôle interne permet d'identifier et des mesures correctrices proposées.

e. Contrôle interne consolidé

Conformément aux principes en vigueur au sein du Groupe, le dispositif de contrôle interne du groupe Amundi s'applique sur un périmètre large visant à l'encadrement et à la maîtrise des activités et à la mesure et à la surveillance des risques sur base consolidée.

Ce principe appliqué par chaque entité du Groupe Crédit Agricole à ses propres filiales, permet de décliner le dispositif de contrôle interne selon une logique pyramidale et renforce la cohérence entre les différentes entités du Groupe.

Ainsi, pour ce qui concerne LCL Emissions, le groupe Amundi effectue une identification et une surveillance consolidée des activités, des risques et de la qualité des contrôles au sein de ses filiales, notamment en ce qui concerne les informations comptables et financières.

- **Dispositif de prévention et contrôles des risques de non-conformité**

Le Groupe Amundi a renforcé son dispositif de connaissance des clients (« KYC »).

Le dispositif de lutte anti-corruption déployé dans l'ensemble du Groupe a fait l'objet d'une certification « ISO 37001 ».

Le dispositif de gestion des conflits d'intérêts a été adapté comme suit :

- Une Charte de Déontologie boursière a été rédigée ;
- Une politique de restriction de détention de titres Amundi dans les portefeuilles gérés pour compte de tiers et pour compte propre a été mise en place ;
- La cartographie des conflits d'intérêts a été mise à jour.

- **Dispositif de contrôle périodique**

La démarche suivie par l'Inspection d'Amundi a fait l'objet d'un processus d'assurance et d'amélioration continue de la qualité.

- **Contrôle interne en matière de sécurité des systèmes d'information**

En matière de cyber sécurité, des tests d'intrusion ont été réalisés, tout au long de l'année, par une société externe spécialisée, tant en interne qu'en externe. Ces tests font systématiquement l'objet d'un bilan et des mesures sont prises lorsque des incidents sont identifiés.

- **Plan de continuité d'activité (PCA)**

Au cours de l'année 2023, des tests du dispositif PCA d'Amundi ont été menés :

- Le Plan de Secours Informatique (PSI) a été testé du 10 au 17 septembre 2023 en simulant la perte d'un datacenter.
- Le Plan de Repli Utilisateurs (PRU) a été testé le 1er juin 2023 pour les Salles de Repli Immédiat, les 24 mars et 10 novembre 2023 pour les tests de tenue de charge des connexions à distance.

2. Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques auxquels est soumise l'entreprise

a. Typologie des risques

LCL Emissions est exposée aux risques décrits au chapitre « Risques » ci-dessus : risque de crédit et de contrepartie, risque lié à la réglementation, risques opérationnels, risques de non-conformité et juridiques.

En application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce, LCL Emissions est tenue de reporter des informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, incluant les conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et services qu'elle produit, ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Cependant, LCL Emissions ne dispose d'aucun salarié. De ce fait, aucune information sociale ne peut être communiquée. Par ailleurs, l'entité ne dispose pas de bâtiments en propre et n'a donc pas d'empreinte environnementale directe. L'impact environnemental et l'impact sociétal de ses activités s'inscrit dans le cadre des politiques définies par Amundi et présentées dans son rapport de gestion.

b. Dispositif de contrôle des risques

Le dispositif de contrôle des risques de l'activité de LCL Emissions repose sur :

- La définition d'une stratégie risques pour l'activité, qui impose un adossement des opérations et définit les produits autorisés ; la stratégie risque précise également les limites applicables aux expositions résiduelles qui peuvent être portées par LCL Emissions ;

- Une validation de ce dispositif en Comité Risques du groupe Amundi ;
- Une surveillance des risques de contrepartie, du correct adossement des opérations et du respect des règles de gestion et des limites applicables aux expositions résiduelles conservées par LCL Emissions.

c. Dispositif de contrôle des risques de non-conformité

Le dispositif de contrôle des risques de non-conformité vise à se prémunir contre les risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme et la prévention et lutte contre la fraude externe et interne.

Ce dispositif est mis en œuvre conformément aux procédures et recommandations édictées par les régulateurs Français et Européens.

Le dispositif de contrôle des risques de non-conformité, y compris en matière de lutte anti-blanchiment et de lutte contre le financement du terrorisme, de prévention de la fraude et de la corruption, fait l'objet d'une revue mensuelle lors du comité Conformité. Lors de ce Comité, les résultats des contrôles effectués sont commentés, et d'éventuelles mesures correctrices décidées. Cette instance est également chargée de valider la cartographie des risques de non-conformité et le plan d'action qui l'accompagne.

d. Dispositif de Sécurité Financière

Le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme est encadré par des procédures spécifiques, qui prévoient, notamment, un ajustement des diligences d'entrée en relation en fonction de la typologie des clients et de leur lieu de résidence.

Le placement des notes émises par LCL Emissions est effectué par Amundi Finance qui en assure la commercialisation uniquement au profit de distributeurs et clients directs institutionnels régulés avec lesquels sont conclus des contrats de souscription et contrats de distribution qui prévoient que le distributeur s'acquittera des obligations en matière de connaissance relative à sa clientèle.

Les dossiers clients sont constitués, répertoriés et validés par la Compliance dans un système informatique dédié.

Le dispositif de surveillance inclut également le contrôle des personnes politiquement exposées.

e. Dispositif spécifique de contrôle interne de l'information comptable et financière ; Rôle et responsabilités dans l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière

LCL Emissions publie des comptes individuels, qui sont consolidés dans les comptes du groupe Amundi et de ses actionnaires.

La Direction Financière du groupe Amundi assure la responsabilité de l'élaboration des états financiers de LCL Emissions.

La Direction Financière met en œuvre les systèmes d'information comptable et financière lui permettant d'élaborer les données de LCL Emissions dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Sous l'autorité de la Direction Générale, la Direction Financière d'Amundi assure la responsabilité de l'élaboration de l'information comptable et financière. En particulier, la Direction Financière :

- Etablit les états financiers consolidés selon les normes comptables internationales (IFRS) et conformément aux règles et principes comptables communiqués et définis par le groupe Crédit Agricole ;
- Etablit les états financiers sociaux de chacune de ses entités conformément aux normes comptables locales en vigueur ;
- Elabore les différents *reportings* réglementaires, prudentiels et fiscaux ;
- Produit les différentes informations de gestion nécessaires au pilotage de l'activité ;
- Assure la communication financière d'Amundi auprès des investisseurs.

f. Contrôle permanent de l'information comptable et financière

Le dispositif de contrôle de l'information comptable et financière au sein de la Direction Financière s'appuie sur les contrôles exercés d'une part par les équipes de la Comptabilité, du Contrôle de gestion et de la trésorerie, et d'autre part par une cellule de contrôle comptable dédiée, rattachée directement au Directeur Financier. Ce dispositif est complété par un contrôle permanent comptable assuré par une équipe indépendante, rattachée à la Direction des Risques.

Les objectifs du contrôle permanent comptable visent à s'assurer de la couverture adéquate des risques comptables majeurs, susceptibles d'altérer la qualité de l'information comptable et financière en termes de :

- Conformité des données au regard des dispositions légales et réglementaires, et des normes du groupe Crédit Agricole ;
- Fiabilité et sincérité des données, permettant de donner une image fidèle des résultats et de la situation financière d'Amundi et des entités intégrées dans son périmètre de consolidation ;
- Sécurité des processus d'élaboration et de traitement des données, limitant les risques opérationnels, au regard de l'engagement d'Amundi sur l'information publiée ;
- Prévention des risques de fraudes et d'irrégularités comptables.

Le contrôle permanent de l'information comptable et financière s'appuie sur l'évaluation des risques et des contrôles des processus comptables gérés par les services opérationnels. En particulier, les risques suivis par la Direction des Risques, et en particulier ceux liés aux engagements hors bilan, font l'objet d'un rapprochement avec la comptabilité afin de s'assurer de l'exhaustivité de l'information et de la bonne évaluation dans les états financiers.

Le responsable du contrôle permanent comptable d'Amundi s'assure de la mise en œuvre des éventuelles actions correctives, pour renforcer le dispositif de contrôle permanent comptable.

g. Relations avec les commissaires aux comptes

Conformément aux normes professionnelles en vigueur, le commissaire aux comptes met en œuvre les diligences qu'il juge appropriées sur l'information comptable et financière publiée :

- Audit des comptes individuels de la société LCL Emissions ;
- Examen limité des comptes annuels de la société LCL Emissions.

Dans le cadre de sa mission légale, le commissaire aux comptes présente les conclusions de ses travaux au Conseil d'administration de LCL Emissions.

h. Contrôle périodique (Inspection Générale / Audit)

L'Inspection du groupe Amundi assure le contrôle périodique de LCL Emissions, de façon indépendante des unités opérationnelles, en application de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement

Le plan d'audit est établi sur la base du programme pluriannuel d'audit découlant de la cartographie des risques du Groupe Amundi.

L'objectif du programme pluriannuel est de couvrir le périmètre d'audit (calé sur le périmètre des entités surveillées) sur une période de 5 ans au maximum et la fréquence moyenne retenue est de l'ordre de 3 ans.

i. Dispositif de contrôle de la Continuité d'Activité

Le plan de continuité d'activité (PCA) de LCL Emissions est intégré dans celui d'Amundi.

Le plan de continuité d'activité (PCA) décrit les solutions de secours et leurs modalités de mise en œuvre en fonction du scénario de crise opérationnelle concerné et est validé en comité de niveau direction : le Comité de Sécurité d'Amundi.

Ce dispositif opérationnel comporte cinq éléments clés :

- Un dispositif de gestion de crise qui s'appuie sur une organisation et des moyens disponibles 24 h/24 et 7 j/7 afin notamment d'alerter, analyser ou suivre la situation mais également de décider ou de communiquer ;
- Un plan de repli utilisateurs (PRU) activable en 4 h qui repose, pour les entités parisiennes, sur un site situé à 25 kilomètres de Paris comprenant 230 positions dédiées qui peuvent être étendues à 700 en cas de besoin et sur une plateforme de travail à distance permettant 1 000 connexions simultanées extensible à 2000 ; s'agissant de la négociation, un dispositif permet de reprendre l'activité sous 2 h en cas d'indisponibilité des locaux dédiés dans le cadre d'un plan de repli immédiat ;
- Un plan de secours informatique (PSI) activable en 4 h qui s'appuie sur 2 data centers gérés en actif/actif avec une redondance des plateformes ;
- Un contrôle du plan de continuité des prestataires ;
- Un dispositif de pilotage du plan de continuité d'activité (PCA) reposant sur une organisation transverse. Amundi réalise des analyses d'impact sur les activités (BIA) pour chacun de ses métiers, définissant pour chaque processus un niveau de criticité et des besoins nécessaires afin de maintenir l'activité considérée.

Ce plan d'urgence et de poursuite de l'activité est régulièrement mis à jour et testé annuellement.

Les scénarii de sinistre potentiel couverts sont :

- Indisponibilité d'environnement de travail local causée par l'inaccessibilité du site ou par la défaillance des installations techniques (panne électricité, perte

d'accès des moyens télécom...). Ce scénario intègre l'indisponibilité d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeubles lorsque ceux-ci sont regroupés ;

- Indisponibilité du personnel causée par une grève de transports publics, une épidémie, une crue, etc. Les solutions permettant de couvrir ce scénario doivent permettre à Amundi de maintenir la continuité de ses activités dès lors que 30 % de ses effectifs sont disponibles ;
- Indisponibilité physique des systèmes d'information causée par la destruction physique de matériels du Datacenter ou des moyens d'accès réseau au Datacenter ;
- Indisponibilité logique des systèmes d'information Datacenter causée par malveillance, erreur ou accident (attaque virale, intrusion, destruction accidentelle d'une baie de données ou un « bug » informatique altérant des bases de données) ;
- Indisponibilité massive des postes de travail causée, par exemple, par une attaque virale massive qui toucherait les postes de travail.

Ce plan d'urgence et de poursuite de l'activité est régulièrement entretenu et testé annuellement.

* * *

Conformément aux dispositifs et procédures existants au sein de LCL Emissions et aux modalités d'organisation communes aux entités du Groupe Crédit Agricole décrites ci-avant, le Conseil d'Administration, la Direction Générale et les composantes concernées de l'entreprise sont tenus informés avec précision du contrôle interne et du niveau d'exposition aux risques, ainsi que des axes de progrès enregistrés en la matière et de l'avancement des mesures correctrices adoptées dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue. Cette information est retranscrite notamment au moyen de *reportings* réguliers d'activité, des risques et de contrôle.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(Tableau prévu à l'article L. 441-14 du code de commerce) :

(en milliers d'euros)	Article D.441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	0						0					
Montant total des factures concernées TTC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	0,00%	0,00%	0,00%	4,80%	0,00%	0,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice							0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues du A relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclus	0						0					
Montant des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisées												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	> 30 jours						>30 jours					

EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA SITUATION DU 30 JUIN 2024

Il n'y a pas eu d'évènements postérieurs à la situation du 30 juin 2024.

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Le cycle de baisse des taux amorcé par la BCE devrait conduire à un ralentissement de l'activité d'émissions d'EMTN en France au cours du second semestre 2024. L'activité d'émissions de titres obligataires de LCL Emissions devrait donc ralentir au cours du second semestre 2024.

Certains facteurs de risques peuvent affecter la capacité de LCL Emissions à honorer ses obligations relatives aux titres émis dans le cadre de son programme. Ces facteurs sont décrits dans le prospectus de base des titres visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ils concernent principalement les risques de crédit et de contrepartie, LCL Emissions utilisant tout ou partie du produit des émissions de titres pour acquérir les actifs de couverture.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

LCL Emissions ne détient pas de titre de filiales et participations.

CONTROLE DE LA SOCIETE

LCL Emissions est détenu à 99,99% par Amundi Finance entrant dans le périmètre d'application du régime de gouvernance d'entreprise suivi par le groupe Amundi.

Amundi Finance est une filiale du groupe Amundi qui fait partie du Groupe Crédit Agricole.

Amundi Finance entre ainsi dans le périmètre de contrôle indirect de Crédit Agricole S.A.

CHANGEMENTS APPORTES AUX MODES DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucun changement significatif de méthode n'a été apporté au mode de présentation des comptes. Néanmoins, LCL Emissions et Amundi Finance ont convenu de la mise en place d'un franco de paiement sur les émissions en cours de commercialisation, cela se traduit par l'enregistrement d'une créance chez le véhicule vis-à-vis du porteur des émissions pour la valeur nominale des EMTN émis, et ce pendant toute la période de commercialisation.

PRINCIPE DE COUVERTURE DES EMISSIONS

La composante optionnelle du coupon sur les émissions fait l'objet systématiquement d'une couverture soit par un actif de même nature, soit par un dérivé répliquant cette rémunération. Les instruments financiers à terme de taux ou de performance sont souscrits à chaque début d'émission en couverture des EMTN. Le nominal de ces instruments financiers à terme est comptabilisé en hors bilan.

En conséquence les instruments financiers à terme contractés par LCL Emissions sont comptabilisés en opération de couverture des émissions réalisées (règlement ANC n° 2015-05 du 2 juillet 2015 (PCG art. 628-6 à 628-17 nouveaux)).

Les produits et charges relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeurs des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan.

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(En Euros)

<i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2023 12</i>	<i>31/12/2022 12</i>	<i>31/12/2021 12</i>	<i>31/12/2020 12</i>	<i>31/12/2019 12</i>
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
Capital social	2 225 008	2 225 008	2 225 008	2 225 008	2 225 008
Nombre d'actions					
- ordinaires	139 063	139 063	139 063	139 063	139 063
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<i>OPERATIONS ET RESULTATS</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	15 562 334,97	2 376 856,06	1 062 360,27	2 883 675,41	3 070 030,92
Impôts sur les bénéfices	3 993 794,00	594 214,00	289 818,00	8 672,00	
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions					
Résultat net	11 568 540,97	1 782 642,06	772 542,27	2 875 003,41	3 070 030,92
Résultat distribué					
<i>RESULTAT PAR ACTION EN EUROS</i>					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions	83,18	12,82	5,56	20,67	22,08
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	83,18	12,82	5,56	20,67	22,08
Dividende attribué					
<i>PERSONNEL</i>					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)					

02

Rapport du Commissaire aux Comptes et Etats Financiers au 30 juin 2024



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

LCL Emissions

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Forvis Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire
et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

LCL Emissions

91-93 boulevard Pasteur
75015 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société LCL Emissions, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Le commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Paris La Défense, le 12 septembre 2024

Jean Latorzeff

Jean-Baptiste Meugniot

Associé

Associé

LCL EMISSIONS

**91/93 Boulevard Pasteur
75015 PARIS**

Etats financiers au 30 juin 2024

en milliers d'euros

2050 - BILAN ACTIF (en milliers d'euros)

Rubriques	Montant brut 30/06/2024	Amort. Prov. 30/06/2024	Net. 30/06/2024	Net. 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
TOTAL I				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets,droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances,acomptes immob. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniq., matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			10 903	28 228
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	10 903		10 903	28 228
Autres immobilisations financières				
TOTAL II	10 903		10 903	28 228
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnemts				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances,acomptes versés/commandes				
CREANCES			1 002 833	307 566
Créances clients & cptes rattachés				
Autres créances	1 002 833		1 002 833	307 566
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS			8 102 538	8 440 605
Valeurs mobilières de placement ==> dont actions propres :				74
Disponibilités	8 102 538		8 102 538	8 440 531
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	9 105 371		9 105 371	8 748 171
Frais émission d'emprunts à étaler	IV			
Primes remboursement des obligations	V			
Ecarts de conversion actif	VI			
TOTAL GENERAL (I à VI)	9 116 274		9 116 274	8 776 399

2051 - BILAN PASSIF (en milliers d'euros)

Rubriques	30/06/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	Dont versé : 2 225	2 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (2) ==> dont écart d'équivalence	EK 0	
Réserve légale		223
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	ont rés. prov. Cours 0	
Autres réserves ==> dont achat d'œuvres orig	EJ 0	
Report à nouveau	2 577	2 576
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		11 569
RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION	1 771	
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL I	6 796	16 592
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III		
DETTES	9 109 478	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	9 059 013	8 698 069
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		5 302
Emprunts, dettes fin. divers ==> dont emp. Participa	EI 0	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 156	14 287
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 309	42 149
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (4)		
TOTAL IV	9 109 478	8 759 807
Ecarts de conversion passif	V	
TOTAL GENERAL (I à V)	9 116 274	8 776 399

Résultat de l'exercice en centimes d'euros

1 771 481.19

11 568 540.97

Total du bilan en centimes d'euros

9 116 274 448.50

8 776 399 011.84

HORS BILAN (en milliers d'euros)

Rubriques	30/06/2024	31/12/2023
Swaps actions données	4 264 242	4 501 839
Swaps actions reçus		
TOTAL DES SWAPS ACTIONS	4 264 242	4 501 839
Swaps de taux données	3 793 883	3 821 618
Swaps de taux reçus		
TOTAL DES SWAPS TAUX	3 793 883	3 821 618
Avals cautions et garanties données		
Avals cautions et garanties recues		
TOTAL DES AVALS ET CAUTIONS ET GARANTIES		
Garanties données d'Etablissements de Credit		
Garanties recues d'Etablissements de Credit	8 858 125	8 573 579
TOTAL DES GARANTIES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	8 858 125	8 573 579
Engagement de financement données		
Engagement de financement recus		
TOTAL DES ENGAGEMENT DE FINANCEMENT		

2052 & 2053 - COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)

Rubriques	France	Exportation	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Ventes de marchandises					
Production - biens					
vente - services					
CHIFFRE D'AFFAIRES NET					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					
Autres produits					
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes			28 434	54 705	26 653
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales (10)					
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements					
- dotations aux provisions					
Sur actif circulant : dotations aux provisions					
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges					
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)			28 434	54 705	26 653
1. RESULTAT D'EXPLOITATION			-28 434	-54 705	-26 653
OPERATIONS EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations (5)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			395 443	609 040	276 746
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	V		395 443	609 040	276 746
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilés			364 645	538 773	238 488
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			2		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	VI		364 647	538 773	238 488
2. RESULTAT FINANCIER	V - VI		30 796	70 268	38 258
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	I - II + III - IV + V - VI		2 362	15 562	11 606
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	VII - VIII				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX				
Impôts sur les bénéfices	X		590	3 994	2 972
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			395 443	609 040	276 746
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			393 671	597 472	268 112
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			1 771	11 569	8 634

A N N E X E S

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Evènements significatifs relatifs à l'exercice 2024

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs en 2024, néanmoins, l'activité d'émissions de titres obligataires s'est poursuivie avec 985 139 milliers d'euros de nominal émis commercialisés en 2024 (3 878 736 milliers d'euros d'EMTN émis 2023), ainsi que 800 000 milliers d'euros d'émissions au passif en cours de commercialisation.

Variation des capitaux propres

Les capitaux propres s'établissent à 6 796 010,03 euros au 30 juin 2024 contre 16 591 789,18 euros au 31 décembre 2023.

L'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2024 a décidé de distribuer un dividende de 83,18 euros par action soit un total de 11 567 260,34 euros et d'affecter le solde du résultat distribuable de l'exercice 2023 en report à nouveau, le portant ainsi à 2 576 872,73 euros.

Le résultat de l'exercice clos au 30 juin 2024 ressort bénéficiaire de 1 771 481,19 euros.

2. EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Il n'y a pas eu d'évènements postérieurs à la situation du 30 juin 2024.

3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Présentation des comptes

Les informations relatives au premier semestre 2024 sont indiquées dans les états financiers et l'annexe en milliers d'euros.

Principes généraux

La présentation des états financiers de LCL EMISSIONS est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-03 qui regroupe dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables relatif au Plan Comptable Général, ainsi qu'aux règles définies par Crédit Agricole SA agissant en tant qu'organe central et chargé d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole.

Changements de méthode comptable et de présentation des comptes

Aucun changement de méthode comptable et de présentation des comptes n'a été appliqué par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

Titres de participation et de filiales

Les titres de participations et de filiales sont comptabilisés au coût historique.

Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique.

Dans la liste des filiales et participations, le chiffre d'affaires et le résultat sont ceux de l'exercice en cours, sous réserve de leur approbation par les Assemblées Générales Ordinaires.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale et ventilées en fonction de leur nature.

Les créances ont le cas échéant été dépréciées par voie de dépréciation enregistrée en déduction de cet encours pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances et les dettes sont évaluées selon la méthode dite du prorata temporis et comptabilisées en contrepartie du compte de résultat.

Valeurs mobilières de placement

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition frais exclus. Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti. Les moins-values éventuelles par rapport à la valeur probable de négociation, déterminée ligne à ligne, font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les dépôts à terme auprès d'entités du Groupe LCL :

Les dépôts à terme s'enregistrent au bilan pour leur valeur nominale et les créances rattachées sont évaluées selon la méthode dite prorata temporis.

Ils figurent au bilan, intérêts courus inclus, dans le poste disponibilités et composent, en plus des valeurs mobilières de placement, les actifs de couverture des EMTN émis.

Les dépôts à terme s'élèvent à 8 101 millions d'euros au 30 juin 2024 et figurent dans le poste disponibilités du bilan de LCL Emissions.

Instruments Financiers à terme

Les IFT (Instruments Financiers à Terme de taux ou de performance) sont souscrits à chaque début d'émission en couverture des EMTN.

Le nominal de ces instruments financiers à terme est comptabilisé en hors bilan.

Les produits et charges relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeurs des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan.

Les principes comptables applicables aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture ont été modifiés par le règlement ANC n° 2015-05 du 2 juillet 2015 (PCG art. 628-6 à 628-17 nouveaux) et par sa note de présentation. Ces nouveaux principes sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017, et ce de manière rétrospective.

Dans la mesure où les instruments financiers à terme contractés par LCL EMISSIONS sont déjà comptabilisés en opération de couverture des émissions réalisées, l'application de l'ANC 2015-05 n'a pas d'impact sur les comptes de LCL EMISSIONS.

Charges et produits

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Impôts sur les sociétés

La charge d'impôt figurant aux comptes de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéficiaires.

Intégration fiscale

LCL EMISSIONS est depuis le 1er janvier 2011 dans le groupe d'intégration fiscale d'AMUNDI.

LCL EMISSIONS a donc signé avec AMUNDI une convention d'intégration fiscale. Aux termes des accords conclus, LCL EMISSIONS constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle est redevable au titre de cette convention fiscale.

Régime des sociétés mères

LCL EMISSIONS fait partie de l'ensemble consolidé du groupe AMUNDI.

Composition du capital social

Le capital de LCL EMISSIONS est composé exclusivement de 139 063 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 16 euros.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants est connue des actionnaires.

4. NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations

(Tableau 1 – Immobilisations)

Un prêt à terme de 10 900 milliers d'euros, à échéance juillet 2024, a été octroyé à la centrale de trésorerie du groupe Amundi.

Au 30 juin 2024, les intérêts courus non échus sur ce prêt sont de 3 milliers d'euros.

Amortissements

Il n'y a pas d'amortissements au 30 juin 2024.

Provisions

Il n'y a pas de provisions au 30 juin 2024.

Disponibilités

Les disponibilités de LCL Emissions s'élèvent à 8 102 538 milliers d'euros au 30 juin 2024 et sont composées de Dépôts à Terme pour 8 101 488 milliers d'euros et de comptes ordinaires débiteurs pour 1 050 milliers d'euros.

Emprunts et dettes financières (Tableau 2 – états des échéances des créances et dettes)

Au 30 juin 2024, le montant des emprunts obligataires s'élève à 8 858 125 milliers d'euros, intérêts courus inclus.

L'échéance des titres obligataires est comprise entre 2024 et 2033 et les charges d'intérêts courus sur ces emprunts obligataires s'élèvent à 200 887 milliers d'euros.

Charges à payer et autres passifs (Tableau 3 – Détail des charges à payer)

Le poste charges à payer est composé de factures non parvenues pour 14 156 milliers d'euros, de charges à payer concernant les engagements sur les swaps pour 35 719 milliers d'euros et de la dette d'impôt sur les sociétés due à Amundi SA, tête du groupe d'intégration fiscale, dans le cadre de la convention d'intégration fiscale pour 590 milliers d'euros.

Produits à recevoir et autres actifs

(Tableau 4 – Détail des produits à recevoir)

La rubrique est composée de créances liées au financement différé des émissions en cours de commercialisation pour 800 000 milliers d'euros, des intérêts courus à recevoir sur les swaps inscrits en hors bilan pour un montant de 200 836 milliers d'euros.

Le poste des autres actifs correspond au total des acomptes versés à AMUNDI SA, tête du groupe d'intégration fiscale, dans le cadre de la convention d'intégration fiscale pour 1 997 milliers d'euros.

Avals, cautions et garanties

Les engagements de garanties reçues d'AMUNDI FINANCE (le garant) sont les sommes dues par l'émetteur LCL EMISSIONS, en principal et intérêts en vertu de toutes souches de titres, en cas de déficit des flux financiers des instruments de couverture ou du produit issu de leur réalisation.

Les nominaux de ces éléments sont comptabilisés en hors bilan et sont détaillés dans l'annexe.

Capitaux propres

(Tableau 5 – Variations des capitaux propres)

Tableau de Financement

(Tableau 6 – Tableau de financement)

Tableau détaillé des sociétés mères consolidant les comptes de la société

(Tableau 7 – Identité des sociétés mères)

L'identité des sociétés mères est présentée en annexes.

Tableau des opérations effectuées avec les entreprises liées

(Tableau 8 – Opérations effectuées avec les entreprises liées)

Honoraires CAC

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale au niveau d'AMUNDI .

En conséquence, l'information relative aux honoraires de commissaire aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du groupe AMUNDI.

5. AUTRES INFORMATIONS

Engagements de hors bilan

Les montants en hors bilan se décomposent en :

- Engagement de garantie reçu pour un montant de 8 858 125 milliers d'euros qui correspond à la garantie consentie par Amundi Finance sur les actifs de couverture,
- Swaps de taux (échange de taux variable contre taux fixe) pour un notionnel de 3 793 883 milliers euros,
- Swaps de performance de l'activité index de performance pour un notionnel de 4 264 242 milliers d'euros.

TABLEAU 1 - IMMOBILISATIONS 30/06/2024
(en milliers d'euros)

CADRE A - IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations par réévaluation au cours de l'exercice	Augmentations acquisitions, créations apports, virements
Frais établissement et de développpt	TOTAL I			
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II			
Terrains				
Constructions				
Install. techn., mat., outillage indust.				
Autres immob. corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL III			
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		28 228		178 110
	TOTAL IV	28 228		178 110
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	28 228		178 110

CADRE B - IMMOBILISATIONS		Diminutions par virement de poste à poste	Diminutions par cession, mise HS, mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine immo. fin d'exercice
Frais établissement et de développpt	TOTAL I				
Autres postes immo. incorporelles	TOTAL II				
Terrains					
Constructions					
Install. techn., matériel, outillage indust.					
Autres immob. corporelles					
Immobilis. corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL III				
Participations par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilis. financières			195 435	10 903	
	TOTAL IV		195 435	10 903	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		195 435	10 903	

Ces immobilisations financières sont représentées par un prêt au jour le jour souscrit sur la période auprès de la centrale de trésorerie d'AMUNDI.

TABLEAU 2 - ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (en milliers d'euros) 30/06/2024

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)		10 903	10 903	
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créance représent. titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité social et autres organismes sociaux				
Etat et autres	- impôt sur les bénéfices - taxe sur la valeur ajoutée collectivités - autres impôts, taxes, versements assimilés - diverses sociaux			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont pension titres)		1 002 833	1 002 833	
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		1 013 737	1 013 737	
(1) Montant :	- prêts accordés en cours d'exercice	178 110		
(2) Prêts et avances consentis aux associés	- remboursements obtenus en cours d'exercice	195 435		

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires conver.(1)					
Autres emprunts obligataires (1)		9 059 013	202 887	14 014	8 842 111
Empr., dettes établist crédit	- à 1 an maximum - à plus de 1 an				
Empr.,dettes financ.divers (1) (2)					
Fournisseurs, comptes rattachés		14 156	14 156		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité social, aut.org.sociaux					
Etat et autres	- impôt bénéfices - T.V.A. collectivités - oblig.cautionnées - autres impôts				
Dettes immob. cptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes (pension titres)		36 309	36 309		
Dettes représent.titres emprunt.					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		9 109 478	253 353	14 014	8 842 111
(1) Emprunts souscrits ds exerc.		380 500			
Emprunts rembour.ds exerc.		380 800			
(2) Emprunts, dettes associés					

TABLEAU 3 - DETAIL DES CHARGES A PAYER ET AUTRES PASSIFS (en milliers d'euros)

Charges à payer		Montant au 30/06/2024	Montant au 31/12/2023
40100000	Fournisseurs		
40110000	Fournisseurs bureaux		
40800000	Fourn. - fact. non parvenues	60	59
40800009	Fourn. - fact. non parvenues GL	14 097	14 227
46410000	Dettes sur Acquisitions VMP		
46750100	MX_Créditeurs divers		
46869999	charges à payer - swap	35 719	38 155
51861010	Intérêts bancaires à payer_MX		
47900000	DIFF CONVERSION HTD		
Situation à la clôture de l'exercice		49 875	52 442

Autres Passifs		Montant au 30/06/2024	Montant au 31/12/2023
45100500	Groupe - Dette IS Exercice	590	3 994
Situation à la clôture de l'exercice		590	3 994

TABLEAU 3 - DETAIL DES CHARGES A PAYER ET AUTRES PASSIFS (en milliers d'euros)

Produits à recevoir		Montant au 30/06/2024	Montant au 31/12/2023
46510000	Créances sur Cessions VMP		
46710100	MX_Débiteurs divers	800 000	182 500
46870900	Pdt à recevoir_appel en garantie		
46879999	Produits a recevoir / Swap	200 836	124 471
48600000	Ch. constatées d'avance		
51861000	Interets bancaires a recevoir		
Situation à la clôture de l'exercice		1 000 836	306 971

Autres Actifs		Montant au 30/06/2024	Montant au 31/12/2023
45100100	Groupe - Cpts courants acomptes IS	1 997	594
Situation à la clôture de l'exercice		1 997	594

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

	31/12/2023	Affectation du résultat 2023	Mouvement de la période	30/06/2024
<i>En milliers d'euros</i>				
Capital social	2 225			2 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Réserve légale	223			223
Réserves statutaires et contractuelles				
Autres réserves				
Report à nouveau	2 576	1		2 577
Résultat de l'exercice	11 569	-11 569	1 771	1 771
Provisions règlementées				
Distribution de dividendes		11 567		
Versement de dividendes				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 592		1 771	6 796

TABLEAU DE FINANCEMENT (en milliers d'euros) 30/06/2024

Emplois	Exercice N	Exercice N-1	Ressources	Exercice N	Exercice N-1
Distributions mises en paiement en cours d'exercice	11 567	2 574	Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 771	11 569
Acquisitions élmts actif immob. - Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles - Immobilisations financières		12 995	Cessions élmts actif immobilisé - Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles - Immobilisations financières	17 325	
Charges à répartir sur plusieurs exercices Réduction capitaux propres			Augmentation capitaux propres - Capital ou apports - Autres capitaux propres		
Remboursst dettes financières			Augmentation dettes financières	355 641	2 365 230
TOTAL EMPLOIS	11 567	15 569	TOTAL RESSOURCES	374 738	2 376 798
RESSOURCE NETTE	363 171	2 361 229	EMPLOI NET		

Variation du fonds de roulement net global	Besoins (B)	Dégagements (D)	Solde N (D-B)	Solde N-1
VARIATIONS EXPLOITATION				
Variations des actifs d'exploitation - Stocks et en-cours - Avances et acomptes versés sur commandes - Créances clients, comptes rattachés et autres créances				
Variations des dettes d'exploitation - Avances et acomptes reçus sur commandes en cours - Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes	130		-130	3 586
TOTAUX EXPLOITATION	130		-130	3 586

A VARIATION NETTE EXPLOITATION			-130	3 586
VARIATIONS HORS EXPLOITATION				
Variations des autres débiteurs Variations des autres créditeurs	695 268 5 840		-695 268 -5 840	-307 088 33 230
TOTAUX HORS EXPLOITATION	701 107		-701 107	-273 858
B VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION			-701 107	-273 858

TOTAL [A+B] DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT			-701 238	-270 271
VARIATIONS TRESORERIE				
Variations des disponibilités Variations concours bancaires courants, soldes crédit. banque		338 067	338 067	-2 090 957
TOTAUX TRESORERIE		338 067	338 067	-2 090 957
C VARIATION NETTE TRESORERIE			338 067	-2 090 957
VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL [A+B+C] : RESSOURCE NETTE			-363 171	-2 361 229

TABLEAU 7 - IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE 30/06/2024

Dénomination sociale - N° Siren - Siège social	Forme	Montant du Capital	% détenu
CREDIT AGRICOLE 784608416 12 place des etats-unis 92127 MONTRouGE CEDEX	SA	9 077 707	68%
AMUNDI 314222902 91 / 93 boulevard Pasteur 75015 PARIS	SA	511 619	100%

Les états consolidés des sociétés mères font partie intégrante de leur Document d'Enregistrement Universel disponible :

- Pour Crédit Agricole sur le site internet : <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>

- Pour AMUNDI sur le site internet : <http://legroupe.amundi.com>

TABLEAU 8 - OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS 30/06/2024

(en milliers d'euros) solde au 30/06/2024 solde au 31/12/2023

Créances	9 916 274	8 958 899
Prêts et créances auprès des établissements de crédit	10 903	28 228
Valeurs mobilières de placement		74
Disponibilités	8 102 538	8 440 531
Autres créances	1 802 833	490 066
Dettes	9 109 456	8 759 771
Autres emprunts obligataires	9 059 013	8 698 069
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		5 302
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 133	14 251
Autres dettes	36 309	42 149
HORS BILAN	16 916 250	16 897 035
Garanties reçues d'Etablissements de Credit	8 858 125	8 573 579
Swaps actions données	4 264 242	4 501 839
Swaps de taux données	3 793 883	3 821 618

03

Déclaration du Directeur Général

LCL EMISSIONS

Société Anonyme

Au capital de 2 225 008 euros

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris

529 234 940 RCS Paris

Déclaration du Directeur Général

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 12 septembre 2024

Sylvie DEHOVE

Directrice Générale

LCL Emissions

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 – France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30
Société anonyme au capital de 2 225 008 Euros - 529 234 940 RCS PARIS
Entreprise d'investissement régie par le Code Monétaire et Financier

MENTIONS LÉGALES

LCL EMISSIONS

Société Anonyme au capital social de 2 225 008 euros
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.
Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.
Tél. +33 (0)1 76 33 30 30 - Site Internet : www.amundi.com
Siren : 529 234 940 RCS Paris - Code APE : 6420 Z - N° Identification TVA : FR05529234940

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite